

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 27 mars 2018 A 20 H

Etaient présents : Mmes et Mrs Gallet, Lenglet, Lefort, Fleury, Delplanque, Bruxelles, Pastor, Letemple.

Etaient absents et excusés: Mme Caron, Mr Berre pouvoir à Mme Gallet, Mr Verheyde, pouvoir à Mr Lenglet  
Monsieur Letemple est élu secrétaire.

### 1) Approbation du compte de Gestion 2017 établi par la Responsable de la Trésorerie de Corbie

<u>En Fonctionnement</u> :	Dépenses :	234 299.53 €
	Recettes :	282 425.61 €
	Résultat de 2017 :	+ 48 126.08 €
	Excédent antérieur reporté	+ 135 294.90 €
	Résultat de clôture :	+ 183 420.98 €
<u>En investissement</u> :	Dépenses :	22 349.32 €
	Recettes :	126 227.38 €
	Résultat de 2017 :	+ 103 878.06 €
	Déficit antérieur reporté	- 89 634.48 €
	Résultat de clôture :	+ 14 243.58 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité le compte de gestion

### 2) Vote du compte administratif 2017

Identique au compte de gestion. Mr Lenglet, premier Adjoint fait voter. Adopté à l'unanimité.

### 3) Délibération d'affectation du résultat 2017

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'affecter les résultats de l'année 2017 de la façon suivante : \* article 002 - excédent antérieur reporté de fonctionnement : 183 420.98€

### 4) Point sur la pose des compteurs Linky

Mme le Maire revient sur la campagne de pose des compteurs et précise que liberté est laissée à chaque propriétaire privé d'accepter ou refuser, concernant les locaux communaux ; pas d'objection à la pose. La société Solution 30 est habilitée pour le changement des compteurs.

### 5) Point sur le projet d'extension de la salle de réunion au sein de la salle polyvalente B. Marcille

Deux devis reçus, dont un qui est incomplet, le point posant problème est l'obligation de mise aux normes de la cuisine qui engendrerait des dépenses supplémentaires importantes. Mme le Maire lit également un courrier d'un administrateur attirant l'attention du CM sur les nuisances que pourraient engendrer cette extension (à suivre)

### 6) Fixation du prix de location de l'étang du Pont Blanc

Mr David Courtiol est intéressé, compte tenu des nettoyages et débroussaillages conséquents à réaliser dans cette parcelle ; le CM à l'unanimité décide d'un prix de location annuel à 250€ assorti d'une indexation annuelle

### 7) Point sur l'Agence Postale Communale

Les travaux de rénovation financés par la Poste et la commune sont terminés et l'Agence Postale est très accueillante. Mme le Maire attend une fréquentation accrue et propose des créneaux plus adaptés par une ouverture plus tardive ainsi que le samedi matin. Le CM valide, l'Agent postal sera informé, une note sera diffusée.

### 8) Délibérations diverses

Accord à l'unanimité du CM pour la prise en charge à 50% par la commune de Ribemont sur Ancre, des frais d'expertise et de Médecine du travail liés au suivi de l'arrêt de travail de Mme Majot, Agent intercommunal.

### 9) Questions et informations diverses

- Mme Jacqueline Dault remercie la commune pour son geste lors du décès de son époux.
- Mr Jean Claude Gente a informé Mme Le Maire de sa démission de la Société communale de chasse au marais. Une assemblée générale sera organisée pour constitution d'un nouveau bureau qui devra rapidement procéder à la remise en état des huttes de chasse communales.
- **Nouveaux rappels** : Pour des questions pratiques, les nouveaux habitants du village doivent se présenter en Mairie. Les feux dans le village et aux abords sont interdits. Les déjections des animaux dans les endroits fréquentés par le public doivent être ramassées et ce dans le cadre du respect des autres et de la salubrité publique.
- Concert à l'église le vendredi 29 juin 2018 au profit de l'ASSHH pour la restauration des vitraux, réservez votre soirée.

La séance est levée à 23 Heures

Le Maire : Bernadette GALLET

